



Sans toit mais pas sans droits!

Bonjour Cher(e)s adhérents/donateurs et donatrices

L'association créée en octobre 2016 aura beaucoup progressé au cours de ses 3 premières années d'existence. Partis d'une centaine de personnes présentes à l'assemblée générale constitutive, nous en sommes actuellement à 551 donateurs. L'association est locataire de 13 logements et héberge 45 personnes (23 adultes et 22 enfants, adolescents ou jeunes adultes).

Quelques changements d'appartements

À Oyonnax, nous avons abandonné un appartement mal conçu et trop cher pour un petit appartement de 2 pièces à 300 € au lieu de 450 pour le précédent.

À Bourg en Bresse, nous abandonnons la chambre meublée occupée par un couple sans enfants au profit d'un studio de 18 M² à Saint Denis les Bourg. Le couple ira dans un deux pièces de 38 M² et la personne seule qui occupait le duplex rejoindra le studio. Nous opérons ainsi une meilleure adéquation entre les personnes logées et les appartements offerts, à coût pratiquement constant.

Une rencontre réussie le 3 mai à la Tannerie

On doit cette réussite à la généreuse participation de tous les acteurs : la Tannerie, la Grande Gueule, Marc PASCAL des États Généraux des Migrations et Guillaume DUVAL d'Alternatives Économiques. Mais aussi à une présence massive de plus de 250 personnes. Plusieurs familles logées par l'association étaient présentes et ont été touchées par la qualité des débats et le respect dont il a été fait preuve à leur endroit

Des nouvelles des groupes locaux

Après le groupe du Haut Bugey qui s'est mobilisé pour un appartement à Oyonnax, l'association Réfugiés Accueils Solidaires (RAS) qui finance un appartement sur Bourg et le groupe d'Ambérieu mobilisé pour soutenir une femme seule et ses 2 adolescents, voici que d'est constitué un « Groupe Bresse » autour d'une famille qui a posé ses valises à Viriat. Nous avons ainsi réuni la somme nécessaire au financement d'un 13^{ème} loyer pour un appartement de 95 M² au centre-ville de Bourg en Bresse. La famille de 5 personnes y emménagera prochainement. Cette dernière opération a été possible grâce à la générosité du propriétaire qui en plein accord avec notre action a consenti un effort important sur le prix du loyer.

Une famille avec 2 enfants (6 et 1 an et demi), expulsée du foyer Auguste Renoir de Bourg en Bresse car déboutée de son droit d'asile mobilise les parents d'élèves de l'école de l'Alagnier pour constituer un groupe de donateurs. Un autre groupe de personnes d'Oyonnax, de Miribel, d'amis ou membres de la famille se mobilise pour aider au paiement d'un loyer sur Bourg en Bresse, pour une famille qui a quitté le foyer d'Oyonnax, espérant ainsi obtenir sa régularisation.....qu'elle n'a pas obtenu à ce jour.

Participation au Collectif Solidarité Migrants

Plusieurs membres de l'association sont impliqués dans le Collectif qui s'est manifesté le 16 mai dernier devant le foyer Renoir pour s'indigner des menaces d'expulsion. Le 6 juin, nous étions rassemblés devant le tribunal où devait être prononcée l'expulsion de plusieurs jeunes africains squattant une maison appartenant au bailleur social Bourg Habitat. Le procès a eu lieu ce 4 juillet, délibéré le 5 septembre.

Agir sur tous les fronts

Le 16 mai, Jean Baptiste EYRAUD, président de Droit Au Logement nous a utilement rappelé qu'il est nécessaire d'agir à différents niveaux qui se complètent sans s'opposer. Cent pour un toit-01 agit concrètement dans le domaine du logement, comme d'autres dans les domaines de l'alimentation, de l'apprentissage du français, de l'aide aux démarches administratives et judiciaires ou de l'accompagnement social. D'autres associations par leurs actions de réquisition font la démonstration qu'il est inadmissible qu'il y ait des locaux vides et dans le même temps, des gens à la rue ou mal logés. D'autres encore comme le DAL surveillent les projets de lois et règlements qui vont dans le sens de la restriction des droits par exemple en matière d'expulsions locatives.

À Bourg en Bresse le 5 juillet 2019